

Valls lance une concertation sur le droit d'asile... Patriotes, allez-y !

écrit par Christine Tasin | 18 juillet 2013



Concertation avec les élus et les associations dont le but est clairement affiché : *“définir des garanties nouvelles accordées aux demandeurs d’asile et aboutir à une meilleure répartition des demandeurs d’asile sur le territoire”*.

Décryptage immédiat pour le Français moyen : encore un bon coup de main à la préférence étrangère et un bon appel d’air pour l’immigration illégale et... un autre coup de main à Duflot pour faire entrer jusque dans le plus petit village gaulois un quota d’immigrés, légaux ou illégaux.

Le discours de Valls pour présenter le projet est un modèle du genre :

“Et si je m’adresse à vous aujourd’hui, c’est parce que nous faisons face à l’impérieuse nécessité de nous réformer.

De nous réformer collectivement pour garantir ce droit fondamental auquel nous sommes attachés, parce qu’il est au cœur de ce qu’est la France : le droit d’asile.”

Ah bon ? Nous ne garantissons pas, actuellement, le droit

d'asile ? Pourtant, Valls en personne nous apprend que

“La République, un jour, a voulu parler au nom de l’humanité tout entière ; et c’est donc logiquement que du monde entier l’on y vient chercher un refuge face aux persécutions.

Ministre de l’Intérieur, je suis le ministre du droit d’asile, et c’est ma responsabilité d’en garantir la pérennité.

une demande qui s’est accrue et qui continue de croître : entre 2008 et 2012, le nombre de demandeurs d’asile a augmenté de 73%. Avec un total de 61 400 demandes, la France se place ainsi au deuxième rang européen, après l’Allemagne, des pays destination des demandeurs. Je souligne que sur les cinq premiers mois de l’année 2013, nous enregistrons déjà une augmentation de 10% par rapport à la même période en 2012.

Depuis cinq ans les crédits de l’asile ont augmenté de façon spectaculaire, sans pour autant améliorer la prise en charge des demandeurs d’asile. Les crédits consacrés aux CADA, à l’ATA et à l’hébergement d’urgence des demandeurs représentent aujourd’hui près de 500 millions d’euros. Si l’on prend en compte l’ensemble des dépenses liées à l’asile et aux déboutés du droit d’asile ce montant devient bien supérieur. “

Quel est le problème ? Non pas que des demandeurs d’asile qui ont effectivement besoin d’asile ne le reçoivent pas, puisque la France accueille à bras ouverts tous les demandeurs d’asile auto-proclamés et qu’elle y met le prix. D’ailleurs Valls reconnaît que seule une minorité des demandeurs obtient le statut parce que seule une minorité en relève..

“Or, in fine, notre système n’octroie l’asile qu’à une faible part des demandeurs.” (Un regret, monsieur Valls ?)

Non, c’est que le système est une pompe aspirante devenue folle. Alors que propose Valls ? Un tri plus sévère en amont ? Une limitation des aides, argent, hébergement, prise en charge préfectorale ou associative qui ferait cesser l’appel d’air

aux demandeurs d'asile, parce que, après tout si la France est la deuxième destination c'est bien parce qu'on y trouve l'Eldorado pour l'immigré clandestin, non ? Or la réponse de Valls est tout autre :

" Inefficacité de notre système actuel : accueil dégradé, saturation de nos dispositifs d'hébergement, files d'attentes interminables des demandeurs d'asile devant les préfectures ou encore, occupations illicites de bâtiments quand ce n'est pas simplement errance de familles dans l'espace public. Des tensions de plus en plus vives sont ressenties dans les régions, départements et villes les plus concernés : Rhône-Alpes, Alsace, Bourgogne, ou encore Bretagne."

Le souci c'est qu'il y a des dysfonctionnements, des nuisances, et que cela se voit de plus en plus, or les élections municipales approchent et le PS craint de perdre un certain nombre de villes, et, quoi qu'il en dise, il connaît la révolte des Français devant ce qu'ils subissent (et payent) à cause de l'immigration illégale. Alors, l'idée est simple, diluons le problème, répartissons les immigrés illégaux (faux demandeurs d'asile, il le reconnaît lui-même) sur tout le territoire national.

Près de 80 % des demandeurs sont déboutés de leur demande, dont une large part relève en réalité de motivations économiques et non de nécessité de protection.

On pourrait croire que Valls voudrait limiter l'immigration illégale qui coûte si cher à la France :

La majorité de ces déboutés reste de manière irrégulière sur le territoire et parmi eux nombreux sont ceux qui introduisent une demande de séjour à un tout autre titre que l'asile et sollicitent de surcroît les dispositifs d'hébergement d'urgence. C'est précisément ainsi que le droit d'asile est dévoyé et détourné.

Mais on le connaît trop bien, on sait qu'il ne fera rien pour

réduire, restreindre, empêcher... l'immigration illégale. La preuve ? C'est que je mettrais ma main au feu que parmi les associations invitées à discuter avec les élus se trouvent les plus engagées au service de l'immigration illégale...Cimade, DAL (malgré le scandale récent ils sont sûrement présents) FASTI, France Terre d'Asile, Licra, Mrap et autres RESF ! On sait que pour ces associations la France doit ouvrir tout grand ces bras, faire travailler les Français pour le bénéfice de ceux venus d'ailleurs au détriment de leurs propres enfants et même aller vivre sous les ponts pour leur offrir leur logement.

Alors, puisque Valls nous demande notre avis, je vous propose de le faire en nombre sur le [formulaire](#) qui est proposé, avec des arguments, sans insultes ni grossièretés, il est important que la Résistance soit digne et fiable. Voici celui que j'ai posté :

Il faut supprimer la prise en charge des immigrés illégaux par l'Etat ou les associations, ce qui crée un appel d'air et un encouragement à tous ceux qui ne relèvent pas du droit d'asile.

Il faut supprimer les subventions de l'Etat aux associations d'aides aux migrants qui violent délibérément la loi qui interdit toute aide à personne dans l'illégalité en aidant tout clandestin à monter des dossiers de demandeurs d'asile.

Il n'appartient pas à la collectivité publique de dépenser argent et moyens humains pour accueillir sur son territoire des gens qui y sont en toute illégalité.

Il faut rétablir la "double peine" pour tout immigré délinquant et l'expulser. Est-il concevable qu'un "demandeur d'asile" soit condamné pour délinquance et que sa demande d'asile soit examinée ?

L'Etat (nous) n'a plus les moyens d'être généreux et d'accueillir toute la misère du monde s'il veut assurer pour les Français et immigrés légaux ses missions régaliennes,

prioritaires.

Ils voudraient nous faire croire qu'ils ne savent pas, prouvons-leur qu'ils savent, demandez un accusé de réception de votre demande quand vous remplissez la case et faites-le suivre à Daniel qui s'occupe de centraliser informations et protestations sur la [Reconquista](#) à Résistance républicaine. ***reconquistamaintenant@yahoo.fr***, pensez à faire un copié-collé de votre texte avant de l'envoyer pour le faire suivre à Daniel, le texte envoyé n'apparaît pas sur l'accusé de réception.

Christine Tasin